

2

0

2

2

**Bulletin
Municipal
Janvier**



BERNAVILLE

Sommaire :

Les professionnels	P. 3 à 9
Chantier d'insertion	P. 10 et 11
Rétrospective	P.12 à 16
Monsieur Euvrard	P.17
Vie municipale	P.18 à 22
Concours	P. 23 et 24
Marché de Noël	P.25 à 27
Commémoration	P.28
État Civil	P. 29
Coloriages	P. 30
Vie pratique	P. 31
Calendrier de collecte	P. 32



Directrice de publication :

Christelle LECLERCQ

Rédactrices :

Séverine HENRIETTE

Adeline BERNAUX

Madame, Monsieur, Chers Bernavillois,

Les années se suivent et parfois, malheureusement, se ressemblent. L'année 2021 s'est terminée avec l'arrivée d'une cinquième vague de Covid-19. Dans ce contexte sanitaire, la vaccination, le port du masque et le respect des gestes barrières demeurent nos meilleures armes face à cette crise. Tout au long de l'année, nous avons dû adapter nos modes de vie et il semble qu'à la vue de la progression de cette nouvelle vague, nous allons devoir nous armer de patience pour envisager à nouveau une vie dite normale.

Ce numéro est l'occasion de faire un zoom sur le travail indispensable des professionnels qui œuvrent chaque jour auprès de nos aînés mais aussi de nos malades et qui leur apportent le bien-être d'autant plus nécessaire actuellement.

L'instant présent est également l'occasion de dresser le bilan de la première année « entière » de notre mandat, et d'évoquer les réalisations déjà effectuées par la municipalité. Dans le domaine de la sécurité tout d'abord, nous avons procédé à l'aménagement sécuritaire du collège, à l'installation de défibrillateurs, le permis de construire du futur agrandissement de la caserne des sapeurs-pompiers a été déposé et enfin la vidéoprotection est en cours d'installation. La rénovation des bâtiments publics a notamment concerné le presbytère, la mairie pour l'accueil de l'agence postale communale ainsi que la petite salle des loisirs afin de permettre aux enfants de l'école « l'encre et la plume » de s'y restaurer dans de bonnes conditions chaque midi. Concernant la jeunesse, l'aire de jeux est toujours en cours d'aménagement car des soucis d'approvisionnement ont retardé l'achèvement de celle-ci, mais nous espérons qu'au printemps les enfants puissent pleinement en profiter ; quant au terrain multisports une mise en conformité s'imposait. Nous continuons de mettre en valeur notre patrimoine par la restauration des vitraux de l'église et le changement des menuiseries, mais aussi en rendant hommage chaque soir aux morts pour la France, en mettant en lumière le Monument aux Morts aux couleurs du drapeau national. La commune s'est également dotée d'un site cinéraire complet comprenant des colobariums, des cavurnes, un jardin du souvenir ainsi qu'un espace de recueillement. Enfin, plus globalement, l'embellissement de notre cadre de vie s'est poursuivi.

Ainsi, ce bulletin me permet de mettre en avant le travail quotidien des agents communaux qui sont les chevilles ouvrières sans lesquelles rien ne serait possible. Un grand merci à eux pour leur implication et leur sens du service public. N'oublions pas l'équipe municipale car chaque élu joue un rôle prépondérant au quotidien pour vous donner pleinement satisfaction et faire que vous vous sentiez bien à Bernaville.

Malheureusement nous n'aurons toujours pas la possibilité cette année de nous réunir au cours de la traditionnelle cérémonie des vœux, en raison des recommandations gouvernementales. C'est pourquoi, je me joins à l'ensemble du Conseil Municipal pour souhaiter, à travers ce bulletin, à toutes les Bernavilloises et tous les Bernavillois nos meilleurs vœux pour cette année 2022.

Bernavillement
Madame Le Maire
Christelle LECLERCQ



Les professionnels de santé

*Rencontre avec deux AVS (Auxiliaire de Vie Sociale) :
Mesdames Patricia LEBEL, 53 ans et Christiane VASSEUR, 61 ans,
toutes deux résidant à BERNAVILLE.*



Discussion autour de leur métier

DEFINITION : « L'auxiliaire de vie apporte son aide aux personnes fragilisées, dépendantes, ayant des difficultés passagères dues à l'âge, à une maladie, à un handicap ou à des difficultés sociales. Elle les aide dans leur vie quotidienne lors d'un maintien à domicile. Elle favorise l'autonomie des personnes, leur insertion sociale et la lutte contre l'exclusion. »

Depuis quand exercez-vous ce métier et qu'avez-vous fait avant ?

C.V : Je suis AVS depuis plus de 40 ans. Entre temps, j'ai été dans le secrétariat médical durant 25 ans.

P.L : J'ai tout d'abord été fleuriste en jardinerie durant 14 ans. Puis suite à une reconversion, j'ai occupé un poste d'Agent des Services Hospitaliers Qualifié (ASHQ) et d'animatrice socio-éducative en EHPAD durant 17 ans. Aujourd'hui, j'exerce le métier d'AVS depuis 3 ans et demi.

Quel est votre niveau d'études ?

C.V : Je me suis également arrêtée au lycée, lycée de l'Authie à Doullens, puis j'ai suivi une formation à PIGIER pour un diplôme en sténodactylo.

P.L : J'ai stoppé mes études en Terminale « Lettres et Arts Plastiques », j'ai un diplôme BEATEP-BPJEPS (Brevet d'Etat d'Animateur Technicien de l'Education Populaire, de la Jeunesse et des Sports) spécialité Action Sociale et Vie Locale.

En 2017 , j'ai obtenu mon diplôme d'état AVS.



Diriez-vous que votre métier d'Auxiliaire de Vie Sociale est identique à celui d'Aide - Soignante ?

Non, ils ne sont pas identiques mais ils sont très proches. Nous avons un diplôme d'Etat mais il nous manque juste 2 modules pour être reconnues comme Aide - Soignante.

Bénéficiez-vous de formations régulières ?

Oui, et c'est important. Christiane et Patricia citent les quelques formations suivantes :

- En lien avec la personne âgée;
- En lien avec l'accompagnement au quotidien;
- Les gestes et postures, les différentes techniques pour manier les corps des patients;
- L'utilisation des matériels utilisés tels qu'un lève malade ou un verticalisateur;
- Les différentes pathologies rencontrées (Alzheimer, Parkinson, maladie de Charcot, Surdit   ...);
- L'accompagnement en fin de vie.

Chez qui intervenez-vous ?

Dans la majorit   des cas, nous intervenons chez des personnes   g  es mais nous pouvons   galement intervenir chez des personnes plus jeunes, personnes porteuses d'un handicap.

Pouvez-vous expliquer une journ  e type :

Les journ  es d  marrent aux alentours des 7 heures du matin et se terminent aux environs des 20h30, avec la possibilit   de quelques temps libres en journ  e.

MATIN :

Nous aidons les personnes    se lever,    la toilette. Nous pr  parons les petits d  jeuners, nous distribuons les m  dicaments qui sont sous piluliers, nous aidons aux t  ches m  nag  res (balayage, entretien des sols, poussi  res, vaisselle, changement des draps, r  fection du lit ...). Nous aidons    l'habillage et sommes amen  es    des soins corporels : des soins non m  dicaux mais tourn  s vers le bien   tre : pr  vention des escarres, cr  mes de soin, coiffure, rasage, petits massages de d  tente pour assouplir les muscles par exemple.

MIDI :

Nous r  chauffons les plats ou nous pouvons   tre amen  es    cuisiner. Nous amenons les personnes sur les WC, proc  dons aux changes. Nous distribuons les m  dicaments, nous effectuons des t  ches m  nag  res.

VERS 16 heures, **COLLATION**

SOIR :

Les couchers d  marrent aux alentours des 18 heures, surtout en p  riode estivale.

Mais avant, nous servons la soupe, le yaourt. Nous distribuons les m  dicaments, proc  dons aux changes et donnons les derniers soins de bien-  tre de la journ  e.

Mesdames VASSEUR et LEBEL souhaitent apporter les informations suivantes :

Nous devons le plus possible veiller au respect de l'autonomie des personnes que nous aidons chaque jour, veiller    ne pas faire    leur place quand elles sont encore aptes    le faire seules.

Nous devons veiller au confort des personnes tout au long de la journ  e : leur mettre des coussins pour   tre plus    l'aise, leur mettre tout ce dont elles ont besoin    leur port  e, notamment ce qu'il faut pour s'hydrater. Il est important de ne pas oublier leur bracelet de t  l  alarme

Tout comme il est important de prendre du temps pour leur faire la lecture, elles aiment qu'on leur lise le journal, leur courrier ou tout autre document qu'elles auraient re  u.



Que pensez-vous qu'il faille comme qualités pour exercer votre métier ?

Mesdames VASSEUR et LEBEL disent en chœur qu'il faut avant tout être autonomes puis elles citent :

- l'endurance physique
- la patience
- l'écoute
- le respect
- la politesse
- la disponibilité
- les prises d'initiatives
- le faire face aux situations d'urgence comme une fausse route ou une situation imprévue.
- avoir le sourire
- être propre et être sensible à l'hygiène
- savoir garder son sang-froid face à un accident ou à un deuil par exemple.
- être organisé
- aimer le travail d'équipe car travail souvent en binôme donc il faut être vigilant à bien communiquer les infos dans le cahier de transmission
- être discret
- mettre en confiance ...

Y'a-t-il des contraintes à votre métier ?

Oui, notamment les horaires, nous travaillons également les week-end et les jours fériés.

Puis sont citées les contraintes suivantes :

- la fatigue
- la position debout prolongée
- l'accès chez certains bénéficiaires qui est compliqué: difficile d'accès, manque d'éclairage, codes d'accès, ouverture de barrières dans l'obscurité.
- l'utilisation de la voiture sur de courts trajets : usure, kilométrages, prix de l'essence ou du gazole qui ne fait qu'augmenter,
- les remplacements en urgence quand des collègues sont absentes
- les exigences de certains bénéficiaires
- les complications avec les familles
- mais surtout les problèmes récurrents tels que les douleurs de dos, problèmes de tassement de vertèbres, mal aux pieds, douleurs dans les genoux et les épaules

Il est à noter que Mesdames VASSEUR ET LEBEL aiment leur travail mais elles disent que c'est un travail qui n'est pas valorisé et reconnu à sa juste valeur.

Elles soulignent aussi que parfois, les AVS se retrouvent à exercer dans des conditions qui sont difficiles, notamment lorsque les personnes dont elles s'occupent sortent de l'hôpital et qu'au domicile, elles se retrouvent avec du matériel qui n'est plus adapté. Il s'écoule parfois beaucoup trop de temps entre le retour à domicile des patients et la livraison du matériel adéquat comme les lits médicalisés par exemple.

Quels sont vos horaires ?

Nous travaillons au minimum 35 heures par semaine mais nous pouvons travailler jusque 47 heures par semaine.



Qui définit le temps passé chez chaque personne ?

Nous intervenons chez chaque personne selon un plan d'aide. Le plan d'aide est établi par une assistante sociale qui se déplace à domicile, en présence d'un membre de la famille. Grâce à une grille, le degré d'autonomie peut être évalué et en fonction de cela, le plan d'aide sera défini, en sachant qu'il est révisable.

Le GIR (groupe iso-ressources) correspond au niveau de perte d'autonomie d'une personne âgée. Il est calculé à partir de l'évaluation effectuée à l'aide de la grille AGGIR. Il existe six GIR : le GIR 1 est le niveau de perte d'autonomie le plus fort et le GIR 6 le plus faible.

Le temps que l'AVS passera chez la personne dépendra de ce qu'il en ressortira des résultats de ladite grille.

Mesdames LEBEL et VASSEUR précisent que ce sont généralement des prestations de 45 minutes le matin, 30 minutes le midi et le soir.

Demain, une femme souhaite faire le même métier que vous, à qui doit-elle s'adresser ?

Tout d'abord, elle sera la bienvenue car nous sommes peu nombreuses sur le secteur. Pour postuler, elle peut s'adresser à l'AGORA (Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie, 2 rue des sœurs grises à DOULLENS.)

Pouvez-vous expliquer ?

Nous pouvons être prestataire ou mandataire :

Prestataire, cela veut dire que les AVS sont gérées par la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie.

donc sur une base de 35 heures par semaine.

Mandataire, cela veut dire que nous sommes employées directement par les patients, ce sont eux nos employeurs. Dans ce cas, la Communauté de Communes ne gère que la paye et les remplacements en cas d'absence.

Les AVS sont pour la plupart prestataires et mandataires.



PHOTO LEVE MALADE



PHOTO VERTICALISATEUR



PHOTO LIT MEDICALISE

Grand merci à Mesdames Christiane VASSEUR et Patricia LEBEL pour avoir accepté l'invitation à venir parler de leur métier.



LUMIERE SUR QUELQUES PROFESSIONNELS DE SANTE
DE LA MAISON MEDICALE DE BERNAVILLE, ICI
- LES MASSEURS KINESITHERAPEUTES
- L'ORTOPHONISTE et
- LES INFIRMIERS

MME CHIVOT AVEC ANTHONIN



Présentation de Mesdames CHIVOT et SUROWIEC

Elles sont toutes les deux Masseur-Kinésithérapeute Diplômées d'Etat.

Mme CHIVOT : « Depuis mes études à l'école de Berck-Sur-Mer, j'ai travaillé dans différents secteurs professionnels dans la Somme et le Nord-Pas de Calais : en cabinet libéral, en centre de rééducation pour enfants et adolescents, en milieu hospitalier. »

Mme SUROWIEC : « Je suis diplômée de l'IFMK (Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie) de Berck-Sur-Mer depuis 2002 et je suis installée à BERNAVILLE depuis 2007 où j'ai créé mon cabinet.

Quelle activité exercez-vous et en quoi cela consiste?

Mesdames CHIVOT et SUROWIEC exercent une activité paramédicale de masseur-kinésithérapeute libérale.

Sur prescription médicale, elles réalisent de façon manuelle ou instrumentale des actes destinés à prévenir, rétablir ou suppléer l'altération des capacités fonctionnelles des patients.

Les prises en charge sont très variées car il peut s'agir de rééducation de pathologies :

- respiratoires,
- rhumatismales,
- neurologiques,
- orthopédiques,
- pédiatriques
- post-chirurgicales,
- de réadaptation après un long et difficile parcours de soins,
- du traitement de traumatismes dus aux accidents,
- ou encore des conséquences du vieillissement.



Dans tous les cas, la prise en charge de la douleur, l'écoute du patient et de ses aidants sont au cœur du métier. Il faut tenir compte aussi de l'amélioration des mouvements et de la qualité de vie des patients.

« Du patient nourrisson au patient centenaire, à tous les âges, il y a toujours ces petits moments de partage qui tissent des liens et rendent ce métier humainement très enrichissant ! »



Où exercez-vous et êtes-vous seules?

L'activité est basée à la Maison Médicale de Bernaville pour les soins en cabinet depuis 2007 comme dit précédemment pour Mme SUROWIEC et depuis septembre 2014 pour Mme CHIVOT.

Mme CHIVOT souligne que le travail en équipe pluridisciplinaire permet d'échanger avec les autres professionnels médicaux et paramédicaux.

« Je travaille également en partenariat avec différentes structures de soins comme le CAMSP, le SESSAD et l'HAD »

Mme SUROWIEC précise qu'avec le développement de l'activité au cabinet et l'extension de la patientèle, elle a dû faire appel à des collaborateurs : par le passé Perrine et Sébastien et actuellement Sylvie CHIVOT.

Vous déplacez-vous également à domicile et quel est votre emploi du temps ?

Sur un rayon approximatif de vingt kilomètres, elles effectuent des séances au domicile des patients ainsi qu'à la MARPA de Bernaville pour certains des résidents.

Mme CHIVOT : « Je suis présente au cabinet
les lundi et vendredi après-midi de 13h30 à 19h et
les mardi et jeudi matin de 8h à 13h
puis j'interviens à domicile :
les lundi, mercredi et vendredi matin
les mardi jeudi après-midi. »

Mme SUROWIEC précise qu'elle est présente à la maison médicale :
les lundi, mercredi et vendredi matin de 8h30 à 13h30
les mardi et jeudi après-midi de 13h30 à 19h30
puis elle intervient à domicile :
les lundi et vendredi après-midi
les mardi, mercredi et jeudi matin.

Comment peut-on vous joindre ?

Elles sont joignables au cabinet au 03.64.85.53.57.



Mme CHIVOT nous livre une petite info :

« Je suis née à Abbeville et je réside à Doullens depuis de nombreuses années, je me sens naturellement en lien avec la patientèle et j'apprécie le cadre de travail qui est mis à notre disposition par la commune de Bernaville. »
Puis elle délivre un conseil : « Pour toute prise en charge suite à une intervention chirurgicale programmée, je vous invite à anticiper votre prise de rendez-vous au cabinet afin que votre rééducation se déroule dans les meilleurs délais. »

Mme SUROWIEC nous informe :

« La profession est en évolution permanente et permet de se former à diverses pratiques, voire de se spécialiser comme pour ma part en kiné du sport, respiratoire, thérapie manuelle et esthétique.
Elle intervient à chaque âge de la vie, sous différentes formes, ce qui fait que les journées se suivent mais elles se ressemblent rarement »

Parlez-nous des études pour celles et ceux qui aimeraient suivre la même voie que vous

La réforme de l'accès aux études de santé, prévue par la loi "Ma santé 2022" du 24 juillet 2019, entraîne la **suppression de la première année commune des études de santé (PACES)**.

Afin d'accéder en première année d'études préparatoires au diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute dans les Instituts de Formation en Masso-Kinésithérapie, les étudiants doivent passer depuis la rentrée 2020, soit par un "parcours spécifique 'accès santé'" (PASS) ou soit par une première **année de licence avec accès santé' (L.AS)**.

Avec les quatre années d'études à l'IFMK, le cursus complet est donc de cinq ans après le baccalauréat.

Je veux faire des études de kinésithérapie ou de santé, quel parcours choisir ?

Lien internet :

<https://www.ffmkr.org/actualites/nos-actualites/22-janv-2020-une-nouvelle-avancee-dans-les-etudes-de-masso-kinesitherapie>

Présentation de Hélène DELOBEL, orthophoniste à la maison médicale de BERNAVILLE.

« Le métier d'orthophoniste est une profession paramédicale. Mon travail consiste à la prise en charge des troubles de la communication chez l'adulte ou chez l'enfant : problèmes dans le langage oral ou écrit, troubles liés à des maladies neurodégénératives ou post AVC , ou encore des troubles de la voix ... »



Présentation de Christine SALINGUE, Lydie DOUSSOT et Jonathan BARRET, tous trois infirmiers libéraux rattachés à la maison médicale de BERNAVILLE

Le travail des trois infirmiers consiste à apporter des soins infirmiers au cabinet ou au domicile des patients dans un rayon d'environ 12 kilomètres : prises de sang, injections, pansements ... le tout sous prescription médicale.

M. BARRET et Mme SALINGUE travaillent en binôme et précisent qu'ils sont susceptibles de travailler 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Quant à Mme DOUSSOT, associée à Hélène LANDRIEU, celle-ci précise qu'elle travaille tous les jours de la semaine à domicile et sur rendez-vous au cabinet à la maison médicale les lundis, jeudis et vendredis de 8 heures à 8h30.

Tous trois sont joignables par téléphone,

Mme SALINGUE et M.BARRET au 07/61/76/50/95

Mme DOUSSOT au 06/50/09/07/59

Ces trois infirmiers ont suivi trois années d'études après le BAC, en Institut de Formation en Soins Infirmiers (IFSI)



Nous tenons à remercier l'ensemble des professionnels de santé pour avoir accepté de collaborer et parlé de leur travail au quotidien et nous n'oublions pas de remercier également les parents du petit patient Anthonin pour avoir accepté qu'il figure dans le journal de la commune.



LE CHANTIER D'INSERTION

La Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP) comporte 3 chantiers :

- Un chantier entretien à la citadelle de DOULLENS
- Un chantier du bâtiment en itinérant, restauration du patrimoine
- Et le chantier de Bernaville situé rue René Delcourt qui va concerner du maraichage, plantations légumières ... mais aussi du travail autour du bois de récupération, comme ci-dessous autour de la fabrication d'objets divers sur le thème de Noël (sapins bois, boîte à lettres du Père Noël ...)



RENCONTRE AVEC MESSIEURS FREDERIC CAUMONT ET GAEL DUPUIS LE JEUDI 4 NOVEMBRE 2021.

M. Gaël DUPUIS travaille pour un organisme de formation sur Abbeville « Force Picardie », est conseiller en insertion et prestataire de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie pour les chantiers d'insertion depuis 20 ans. M. DUPUIS est formateur auprès d'adultes, notamment le public qui est très éloigné de l'emploi.

M. Frédéric CAUMONT est Encadrant Technique en Insertion, il est arrivé sur le chantier d'insertion de Bernaville en décembre 2019, à la création de celui-ci. Il est arrivé sur une belle parcelle où tout était à faire et c'est le défi qu'il mène au quotidien avec 2 équipes de 6 adultes en alternance 1 semaine sur 2, ce sont des équipes mixtes.



QUEL EST LE PUBLIC CONCERNE PAR LE CHANTIER D'INSERTION ?

Comme dit précédemment, le public est un public adulte très éloigné de l'emploi. Agés de 20 à 60 ans, ce sont des demandeurs d'emploi de longue durée, des bénéficiaires du RSA ou des jeunes qui sont éloignés du monde du travail (problèmes de mobilité, financement, illettrisme, addiction, dépression, gros échec dans le parcours personnel ou professionnel)

Pour les adultes proches de l'âge de la retraite, il s'agira de les maintenir dans l'emploi jusqu'au terme, afin qu'ils puissent bénéficier pour certains de trimestres de cotisations qui manquent.

Pour les plus jeunes, il s'agira de leur proposer des formations professionnelles, des formations diplômantes.

COMMENT ARRIVENT ILS AU CHANTIER D'INSERTION ?

Les adultes sont orientés par Pôle Emploi, CAP Emploi, la Mission Locale Insertion Formation Emploi du Grand Amiénois, l'Agence Nationale pour la Formation Professionnelle des Adultes mais aussi les assistantes sociales référentes. Ils passent en commission, sont reçus

individuellement et ils peuvent exprimer leurs souhaits, leurs besoins. En fonction de leurs capacités et leurs motivations, ils seront orientés vers un chantier d'insertion ou un autre. Certains peuvent se voir refuser leur

QUEL EST LE STATUT DES ADULTES QUI TRAVAILLENT SUR LE CHANTIER D'INSERTION ?

Ce sont des salariés de la Communauté de Communes, appelés aussi des agents.

Ils bénéficient d'un contrat de travail de 87 heures par mois et travaillent une semaine sur 2.

Leur contrat de travail est un contrat d'insertion par l'activité économique. Il peut durer 4 mois, 6 mois et peut aller jusqu'à 24 mois maximum. En 2022, les chantiers d'insertion seront rattachés au service technique de la Communauté de Communes du Territoire Nord Picardie (CCTNP); les agents seront donc des agents techniques.

PENDANT CES MOIS PASSES SUR LE CHANTIER D'INSERTION, QU'ATTEND ON DES AGENTS ?

Le but premier est l'inclusion dans la société, que les adultes se sentent utiles et valorisés dans leur travail.

La production est secondaire, il ne s'agit clairement pas de cela.

M. CAUMONT précise :

« Je me dois de faire respecter le règlement (ponctualité, respect des autres...). Puis je gère l'organisation et l'activité du chantier .

J'apporte les connaissances techniques nécessaires au développement et à la pérennité de l'activité :

A Bernaville, un jardin de maraîchage bio en permaculture, puis en période hivernale il est proposé aux agents un travail de création de divers objets réalisés avec des palettes de récupération.

Je travaille en binôme avec les Accompagnateurs Socio Professionnels (ASP) afin d'assurer la cohésion entre le travail sur le chantier et les différents projets professionnels des agents.

Je participe également aux comités de recrutement et comités de suivi des agents. J'informe régulièrement ma hiérarchie des événements et évolutions du chantier. »



Rétrospective

ECOLE L'ENCRE ET LA PLUME

Cette année, l'école « L'encre et la Plume » travaille un projet autour de l'environnement et sensibilise les enfants au gaspillage entre autres. Pour se faire, l'école travaille en partenariat avec l'Association « Et après ? » « Et après ? » est une association d'éducation à l'environnement, basée dans la Somme qui a pour but de sensibiliser le public à la préservation de l'environnement. A travers différents ateliers, elle propose d'aborder différentes thématiques : l'économie des ressources naturelles, le gaspillage alimentaire, le « fait maison », le recyclage, le compostage, la récup...

L'association est venue travailler avec la classe de Mme BOULLET pour la construction d'un hôtel à insectes. Dans la classe de Mme MOYAU, chaque élève a rempli un hôtel à insectes et ils ont été dispersés dans la cour, ceci dans le but de fournir des abris aux petites bêtes avant l'hiver.

L'association reviendra travailler plus tard avec les grands élèves de primaire sur les énergies puis au printemps prochain, elle leur fera découvrir les techniques de fabrication de « produits maison » et le travail du papier recyclé.



Des plantations ont également eu lieu au sein de l'école par les classes de maternelle mais toutes les classes y participeront bientôt.



Dans le cadre du projet développement durable, l'école a souhaité également s'associer à la Croix Rouge située sur la commune pour récolter un maximum de jeux et jouets qui seront distribués aux enfants des bénéficiaires de la Croix Rouge pour que dans chaque foyer Noël rime avec sérénité, joie et bonne humeur. Il s'agit là de travailler avec les enfants les notions de solidarité, partage, tolérance et les sensibiliser à une seconde vie des objets.

Les parents élus ont aussi proposé de lancer une action de recyclage des cartouches d'encre au profit de l'école. Les affiches ont été réalisées avec les élèves de garderie et elles ont été distribuées aux commerçants du village avec une boîte de collecte que les parents se chargeront de ramasser.

Les cartouches vides sont rachetées par Mme COCCINELLE (voir ci-dessous).

Mme MOYAUX, la directrice de l'école précise que l'argent récolté sera intégralement reversé à la coopérative scolaire.

Mme MOYAUX, Directrice

Madame Coccinelle

Notre service dédié aux
établissements scolaires et aux
associations



NOËL SOLIDAIRE

Dans le cadre de notre parcours citoyen pour développer la solidarité de tous nos élèves, l'école L' Encre et la plume de Bernaville participe à une collecte de jouets à destination de la Croix Rouge du village. C'est un geste aussi de développement durable ... donner une deuxième vie aux vieux jouets !



On compte sur vous pour récolter un maximum de jouets que nous porterons avec les parents élus au local de la Croix Rouge le 1er décembre.

Les jouets sont à amener à l'école de Bernaville.



Ici la récolte de jouets déposée au local de la Croix-Rouge.
Merci à la générosité des familles !!



La Marpa « Les Nacres » de Bernaville est une Résidence Autonomie, non médicalisée qui s'adressent aux personnes âgées de plus de 60 ans, en perte d'Autonomie. La Directrice, Mme Caron Céline, son équipe, composée de 6 agents polyvalents, et d'une stagiaire en formation BPJEPS animation sociale ont pour mission l'accompagnement des résidents, pour la préservation de la perte d'autonomie.

Après une période difficile, liée à la crise sanitaire, les activités redémarrent petit à petit pour le plus grand bonheur de nos résidents. En effet, nous développons la reprise des animations orientées vers des jeux ludiques qui font stimuler les capacités intellectuelles et la mémoire, qui font travailler la dextérité et qui permettent de divertir et de maintenir le lien social. Les activités se terminent autour d'un café et d'un goûter où nous pouvons échanger dans la joie et la bonne humeur.

Des animations innovantes sont entrain de se développer au sein de la Marpa et de nouveaux projets vont se concrétiser.

Nous avons dans l'optique de créer une gazette de la Marpa, de réaliser un reportage vidéo sur le vécu des résidents, d'établir des échanges intergénérationnels avec les écoles, d'organiser des rencontres résidents et club des Aînés, d'intégrer des spectacles divertissants et de mettre en place divers activités et sorties aussi enrichissantes les unes que les autres. Nous espérons également reprendre les repas festifs afin de permettre aux familles de venir partager des temps forts dans la salle de restauration.

La MARPA est également reconnaissante envers les organismes (Caisse Régionale du Crédit Agricole, CARSAT, Département, AGRICA...) qui ont accordé des subventions pour l'amélioration du cadre de vie de la résidence avec notamment le changement du mobilier de la salle de restauration.

Ici, nous privilégions le bien-être de nos résidents et la vie en collectivité pour maintenir le lien social.

N'hésitez pas à me contacter au [07 66 89 50 87](tel:0766895087) si vous souhaitez avoir des informations sur notre Etablissement."

Mme Céline CARON, Directrice



TouDou L'Apprenti'Sâge

Ouverte depuis le mois de mai 2020, la structure peut accueillir 10 enfants simultanément de 2 mois et demi jusque 5 ans révolus, du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Actuellement nous accueillons 15 enfants, la plus petite a 2 mois et demi et le plus grand 2 ans et demi.

Il y a 6 garçons et 9 filles.

L'équipe, composée de 6 personnes veille au bien-être des enfants et au respect de leur rythme.
Betty DIEPPE, la gérante - Elodie DELOISON, référente technique - Dorothée PETIT, encadrante -
Karine LEPERS, encadrante - Lauriane DILLOCOURT, encadrante -
Clara RUMENIERAS, apprentie.

Nous faisons également appel à un référent santé et accueil inclusif ainsi qu'à une psychologue qui intervient pour des analyses de pratiques professionnelles.



Une journée à la crèche :

Les enfants sont accueillis à partir de 7h30, moment d'échanges permettant une séparation tout en douceur.

Une collation est proposée en milieu de matinée, moment pendant lequel nous pratiquons notre atelier quotidien de communication gestuelle associée à la parole (nous signons le jour de la semaine, la météo, les couleurs...). Ce moment permet un temps de partage et d'écoute.

Ensuite, l'équipe propose des activités ludiques et adaptées à l'âge des enfants selon la saison ou un événement particulier (halloween, Noël, fête des mères et pères...).

Les repas sont servis vers 11h45, moment convivial autour de la table.

Après un temps calme (chansons, histoires, musique douce ...), les enfants sont accompagnés dans les dortoirs pour profiter d'un temps de repos.

Au cours de l'après-midi, les enfants peuvent profiter des différents jouets mis à leur disposition. Vient ensuite l'heure du goûter et les premiers départs, temps d'échanges et de transmissions sur la journée passée à la crèche. Différentes activités et ateliers sont proposés aux enfants : initiation à la langue des signes, atelier pâtisserie, activités manuelles ou de motricité, balade dans le village, jardinage...



La place des parents dans la structure :

La crise sanitaire ayant freiné nos projets, nous prévoyons d'ici peu et dans le respect des règles sanitaires, d'organiser des ateliers ouverts aux parents. Pour la venue du père Noël, nous allons inviter les parents à partager ce moment autour d'un goûter.

Nous allons également proposer une activité mensuelle permettant aux parents d'être présents et pouvoir interagir avec le groupe d'enfants afin de renforcer les liens entre l'équipe et les familles.

Nous allons également mettre en place d'ici peu un partenariat avec la bibliothèque.

Mme Betty DIEPPE, Directrice



Information sur le Sporting Club Bernaville Prouville

« Le Sporting Club Bernaville Prouville (SCBP) est un club intercommunal qui regroupe une centaine de licenciés.

Nous sommes heureux d'avoir retrouvé les terrains après une période de contraintes sanitaires qui nous a contraints de stopper les manifestations comme les compétitions.

Si comme tous les clubs, nous essayons de remonter les finances et les stabiliser, sportivement nous soulignons le bon comportement de toutes les équipes de jeunes (d'u7 aux u18), le club s'appuie sur les jeunes qui habitent les alentours.

L'objectif des grands est de rester dans leur division afin d'offrir un niveau correct pour les années à venir. Le SCBP accueille également un nouveau partenaire : le Crédit Agricole de Bernaville qui en complément de la commune, toujours présente, nous aide à financer un filet pare ballons pour protéger les abords du stade en vue de ne pas déranger les voisins.

D'autres projets sont également à l'étude ...

Enfin, l'Association est toujours à la recherche de volontaires pour renforcer l'équipe de dirigeants.

Ensemble, on va plus loin !! Vive le SCBP »

Le Président, Christophe ROBERT.



U17



U11

SC. Bernaville-Prouville



U9



DIPLÔME DE JEUNE RETRAITE

Vu le procès verbal qui a été établi le 31 décembre 2021,
par Mme le maire Christelle LECLERCQ, les adjoints et les conseillers municipaux,
le diplôme de jeune retraité est décerné à monsieur Jean - Marie EUVRARD,
pour toutes les années passées au service des épis, raies au milieu, coupes à la Rockabilly
mais aussi les franges effilées, les crânes dégarnis et les brushings volumineux

L'heure est venue de laisser reposer les miroirs et les sèche-cheveux,
de poser les brosses et les peignes, de ranger les bigoudis au placard ...

Ouf, qu'elle est bien méritée celle-ci !!

Nous vous souhaitons une heureuse retraite, longue et chaleureuse,
entouré de tous ceux qui vous sont les plus chers.
Que la suite ne soit que bonheur, sérénité et petites joies du quotidien.

Fait à BERNAVILLE le 29 novembre 2021

Mme le Maire

Cachet de la mairie

Le titulaire,

Christelle Leclercq

M. EUVRARD



Yveline EUVRARD nous a aidés à retracer la carrière de son cher époux et nous livre :

« Jean-Marie a commencé comme apprenti à Abbeville en juin 1964, il a pu passer ses examens avec succès grâce à une dérogation car à quelques jours près il n'avait pas l'âge requis.

Après treize années à travailler avec le même patron, Jean-Marie s'installe à Bernaville dans un premier temps au 40 rue des fusillés dans un petit local loué à Mme TAILLAIN.

Puis en août 1983, il transfère son salon à notre adresse actuelle au 31 rue du Général Jean Crépin.

Et voilà, après 57 ans et demi de travail, Jean-Marie alourdi de quelques prothèses a décidé de poser définitivement ses outils. Ses clients vont très probablement lui manquer.

J'en profite pour les remercier pour leur fidélité, leurs anecdotes et les multiples fous rires que nous avons partagés.

Il n'en restera que de très bons souvenirs ... !!! »

VIE MUNICIPALE

Cimetière

Les travaux d'aménagement des columbariums et cavurnes sont achevés.
Toutes les places sont trentenaires et renouvelables.

Columbarium : 18 emplacements dans le cimetière

Prix : 650 € pour une place de columbarium avec plaquette gravée comprise
Dans un emplacement columbarium : possibilité de mettre 2 urnes

Cavurne : 9 cavurnes dans le cimetière

Prix : 500 € pour une place cavurne avec gravure
Dans un emplacement cavurne : possibilité de mettre 4 urnes

Plaquette gravée supplémentaire pour les columbariums et cavurnes : 80€

Dispersion des cendres gratuites dans le jardin du souvenir mais possibilité d'achat d'une plaque à 60€



Jardin du souvenir

Cavurnes

Columbariums





CCAS

Centre Communal d'Action Sociale



Les élèves de l'école l'encre et la plume de Bernaville avec leur boule remplie de chocolats.



Colis pour les personnes de plus de 65 ans de Bernaville.



Colis pour les personnes de la MARPA



M. MOREL avec Mme BOULANGER Valérie



M. DURSENT avec Mme PATTE Annie





Ci-dessous, les deux agents recenseurs qui s'occuperont du recensement de la population à compter du 20 janvier 2022.



Emilien Druinaud, étudiant

Pauline Contessotto, adjoint du patrimoine



Bibliothèque

Des rires, des rencontres, des spectacles et des ateliers tout au long de cette année à la bibliothèque. Des livres qui nous emportent et qui nous font voyager.

Les chercheurs ont avancé que lire des livres améliore le vocabulaire, le raisonnement, la concentration et la pensée critique, et que la littérature stimule les processus cognitifs comme la perception sociale et l'intelligence émotionnelle qui peuvent contribuer à prolonger la vie.

On peut aussi dire tout simplement que lire ça fait du bien, et que venir les emprunter à la bibliothèque c'est gratuit, convivial et que toute l'équipe est heureuse à chaque fois que vous franchissez la porte.

A très vite
Gigi



OPERATION BRIOCHES

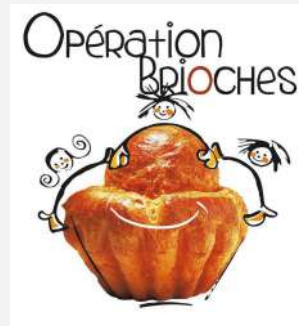
En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible de passer à domicile afin de vendre les brioches comme chaque année.

Cependant Mme DRUINAUD Virginie s'est installée au marché de l'Abreuvoir le vendredi 15 octobre 2021 de 15 heures à 18 heures.

Nous rappelons que la vente est au profit des Papillons Blancs de l'ADAPEI et que l'opération est en faveur des personnes en situation de handicap mental ou intellectuel.

Ce 15 octobre, 30 brioches ont été vendues pour un total de 258.10 € au profit des papillons blancs.

De plus, la commune a reversée à l'association la somme de 1000 €.



AMENAGEMENT

Une aire de jeux est en cours d'aménagement aux angles des rues du Général Jean CREPIN et René DELCOURT. Deux jeux sur ressorts ont été installés, tables de pique-nique et bancs.

Un autre grand jeu est prévu mais nous rencontrons des soucis de livraison, nous espérons son approvisionnement en début d'année 2022.

Il est rappelé que les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents et qu'un âge est indiqué quant à l'utilisation des jeux. Merci de respecter cela afin que les jeux soient utilisables le plus longtemps possible.

Des poubelles ont été installées à divers endroits de la commune ainsi que quelques poubelles pour les déjections canines.



Octobre Rose



Octobre Rose est une campagne annuelle de sensibilisation au cancer du sein, instaurée en 1985. Elle a vu le jour aux États-Unis et a fait sa première apparition en France en 1994, sous l'impulsion du magazine Marie Claire et du groupe Estée Lauder. De cette collaboration est née l'association

« Le Cancer du Sein, Parlons-en ! »

Plusieurs années plus tard, en 2020, l'association s'est rebaptisée simplement Ruban Rose.

Du 1^{er} octobre au 31 octobre de chaque année, de nombreuses actions sont menées dans le but de sensibiliser le public au cancer du sein, d'informer sur l'importance du dépistage précoce du cancer et de récolter des fonds pour la recherche.

Cette année, BERNAVILLE s'est associée à Octobre Rose. Ainsi, elle a reversée à l'association la somme de 1062 € (à raison de 1€ par habitant).

Les commerçants ont mis leur vitrine aux couleurs d'Octobre rose, la mairie a rosé dès la nuit tombée et des banderoles ont été réalisées.

Des points de collecte de soutiens-gorge ont été déposés au marché de l'Abreuvoir, à la maison médicale et à la pharmacie Loeuillet où les Bernavilloises ont été invitées à venir y déposer un ou plusieurs soutien-gorge.

Ceux-ci ont été exposés sur la façade de la mairie.

Puis Octobre rose fini, ils ont bénéficié d'un bon lavage et d'une remise en état et ils ont été déposés à la croix Rouge en faveur des plus démunies.

Enfin, le boulanger monsieur KIM a bien volontiers accepté la proposition de relever le défi d'un gâteau différent par dimanche d'Octobre rose.

(1 mousse fraise, 1 macaron framboise insert cassis, 1 éclair chantilly à la rose, 1 bavaois vanille fruits rouge et enfin 1 religieuse barbabapa)

Merci à toutes celles et à tous ceux qui ont contribué à ce que Octobre Rose soit une réussite.



Concours Sapins

Service administratif



MARPA (extérieur)



Maison médicale



Eglise



Bibliothèque



Conseil Municipal



Ecole



Service technique



MARPA (intérieur)



Service technique



Pompiers



Vacquerie





Les trois gagnants sont :

- 1^{er} : Service administratif
- 2^{ème} : MARPA
- 3^{ème} : Maison médicale

Un grand merci au jury :

M. DEMAILLY Alain
Mme PLEGONO Nadine
Mme PRUVOST Margaret



AFMTELETHON 
INNOVER POUR GUERIR



Bonjour à tous.... Merci d'être passés nous rendre une petite visite sur le stand téléthon, merci surtout pour votre générosité afin de faire avancer la médecine pour les maladies orphelines. Nous avons récolté 372 € qui seront adressés à l'AFM téléthon dans les plus brefs délais.



Marché de Noël du 4 décembre 2021

Clap de fin pour notre 2^{ème} marché de Noël, nous avons enregistré 793 contrôles de pass sanitaire et nous en sommes ravis. Merci à l'ensemble des exposants, commerçants et la fanfare de Fienvillers d'avoir répondu présents. Merci à l'ensemble des visiteurs qui sont passés nous rendre une petite visite.
 Merci aux employés communaux et à l'ensemble du conseil municipal pour la grosse organisation, l'entraide, la solidarité...
 Merci au père Noël d'être passé et au manège d'avoir accueilli tous les enfants, aux calèches du Ponthieu d'avoir pris en balade les visiteurs...
 Merci aux agents du chantier d'insertion pour l'ensemble des décors en bois,
 Nous avons passé une belle journée et nous espérons que la vôtre fut toute aussi belle.
MERCI A TOUS et à l'année prochaine !!!









Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918



Pour les commémorations du 11 novembre, tous les élèves de l'école l'encre et la plume ont réalisé les drapeaux des pays en guerre, les alliés comme les ennemis. Puis tous les drapeaux ont été accrochés sous le préau.

Ensuite, les enfants sont allés devant le monument aux morts, accompagnés de leurs enseignants. Ils y ont déposé des galets où ils ont peints des bleuets et des coquelicots en l'honneur des soldats disparus.



C'est à Vacquerie qu'une délégation s'est rendue afin d'y honorer nos soldats victimes de la guerre 14/18 .

Mme le Maire et Mme LECAT, l'une de nos administrées ont déposé leur bouquet sous la plaque commémorative de l'église puis tous sont venus saluer la tombe de nos camarades disparus.

La cérémonie du souvenir s'est prolongée à Domléger où le canton s'est réuni devant le monument aux morts.

M. BRASSEUR, Président des Anciens combattants du canton, a profité de cette occasion pour remettre au récipiendaire, Lucien LEROY, la médaille de la Reconnaissance de la Nation pour son intervention à Beyrouth, au Liban . Puis une messe a été célébrée en l'église de Domléger, par l'abbé Gildas CHANTREL.

Cette matinée s'est achevée à Bernaville où de nombreux citoyens se sont retrouvés devant le monument aux morts. C'est en ce lieu que M. CAILLEUX, Président des Anciens combattants de BERNAVILLE a fait lecture de son discours puis Mme Christelle LECLERCQ, Maire de la commune, a lu le message de Mme Geneviève DARRIEUSSECQ, Ministre déléguée aux armées. Tous deux ont ensuite déposé une gerbe aux pieds du monument. Les enfants ont entonné La Marseillaise sous la houlette de leurs enseignants avant de suivre les pompiers, les porte-drapeaux et la population jusque sur le parvis de la Mairie où une gerbe a également été déposée sous la plaque commémorative par Mme le Maire et M. SOMON, sénateur et conseiller départemental. Les enfants ont clos la cérémonie en chantant une nouvelle fois l'hymne national et en lisant quelques passages de lettres de soldats.

Tous les participants ont ensuite été conviés à partager le verre de l'amitié et à goûter les délicieux macarons bleu, blanc, rouge, réalisés par notre pâtissier local.





ÉTAT CIVIL

Naissance

Alix CHARPENTIER GRIGNON née le 30 août 2021
Capucine WARNIER née le 3 décembre 2021
Jälden STOCKMAN né le 13 décembre 2021

Décès

Monsieur MACRON Marc décédé le 06 août 2021
Madame DELIGNIERES Odette épouse DEBRAY
décédée le 21 octobre 2021

Transcription de décès

Monsieur CREQUY Joseph décédé le 18 août 2021
Monsieur GODART Henri décédé le 1^{er} septembre 2021
Monsieur GROGNET Dominique le 20 octobre 2021



Carte d'identité



MODE D'EMPLOI



Je me connecte sur
<https://predemande-cni.ants.gouv.fr>



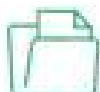
Je m'identifie sur France Connect
 ou je me crée un compte



Je remplis le formulaire en ligne



Je note bien le numéro de dossier
 car j'en aurai besoin en mairie



Je rassemble les pièces de mon
 dossier



Je me rends dans la mairie de
 mon choix équipée du dispositif
 Doullens, Flixecourt, Abbeville, Amiens.



Je donne mon numéro de dossier
 et le complète avec mes
 empreintes digitales



Lorsque ma carte est disponible,
 je reçois un SMS



Je vais la retirer à la mairie dans
 laquelle j'ai déposé ma demande

www.demarches.interieur.gouv.fr







SMIRTOM
du Plateau Picard Nord

Les encombrants

Comment évacuer mes encombrants ?

Je prends rendez-vous sur le site internet: www.smirtom-ppn.fr

- Je choisis ma commune
- Je retrouve le calendrier correspondant à ma commune
- Je choisis un créneau libre en fonction de mes disponibilités en cliquant dessus
- Je remplis le formulaire de réservation
- Je confirme mon rendez-vous

Votre présence est obligatoire, ne pas sortir vos encombrants sur la voie publique

Le saviez-vous ?

La collecte sur rendez-vous offre de multiples avantages (réduction significative de déchets sur les trottoirs, maîtrise des coûts de collecte, etc...). Mais surtout, elle permet la valorisation et le réemploi des déchets collectés. Amenés dans l'une de nos déchèteries, les déchets sont triés et valorisés, redirigés vers les filières du réemploi.

Quels encombrants ?

1) Gros électroménager froid (Réfrigérateur, congélateur, cave à vins, climatiseur)

2) Gros électroménager chaud (Lave-linge, sèche-linge, lave-vaisselle, etc...)

3) Ecrans (Télévision, Moniteur d'ordinateur, etc...)

4) Petit électroménager électrique

5) Ameublement (les meubles peuvent être présentés démontés) Matelas, sommiers, couette, buffet, chaises, canapés, tables de jardin, etc...)

 **Limité à 2m³ maximum.**

Nous n'acceptons aucuns autres encombrants que ceux de la liste ci-dessus !

CALENDRIER DE COLLECTE 2022

BAC A COUVERCLE JAUNE

- Tous les emballages plastiques se recyclent (Pots de yaourts, Films et barquettes plastiques, Polystyrène alimentaire).
- Bouteilles et flacons en plastique
- Briques alimentaires
- Boîtes et contenants métalliques

**METTRE EN VRAC
DANS VOTRE BAC**

JANVIER	FEBVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
1 S Jour de l'An	1 M	1 M	1 V	1 D	1 M	1 V	1 L	1 J	1 S	1 M	1 J
2 D	2 M	2 M	2 S	2 L	2 J	2 S	2 M	2 V	2 D	2 M	2 V
3 L	3 J	3 J	3 D	3 M	3 V	3 D	3 M	3 S	3 L	3 J	3 S
4 M	4 V	4 V	4 L	4 M	4 S	4 M	4 J	4 S	4 M	4 V	4 D
5 M	5 S	5 S	5 M	5 J	5 D	5 L	5 V	5 L	5 M	5 S	5 L
6 J	6 D	6 D	6 M	6 V	6 L	6 M	6 S	6 M	6 J	6 D	6 M
7 V	7 L	7 L	7 J	7 S	7 M	7 J	7 J	7 M	7 V	7 L	7 M
8 S	8 M	8 M	8 V	8 D	8 M	8 V	8 L	8 J	8 S	8 M	8 J
9 M	9 M	9 M	9 S	9 L	9 J	9 S	9 M	9 V	9 D	9 M	9 V
10 J	10 J	10 J	10 M	10 M	10 V	10 D	10 M	10 L	10 J	10 J	10 S
11 M	11 V	11 V	11 L	11 M	11 S	11 L	11 J	11 S	11 M	11 V	11 D
12 M	12 S	12 S	12 M	12 J	12 D	12 M	12 V	12 L	12 M	12 S	12 L
13 J	13 D	13 D	13 M	13 J	13 L	13 M	13 S	13 M	13 J	13 D	13 M
14 V	14 L	14 L	14 J	14 S	14 M	14 V	14 J	14 M	14 V	14 L	14 M
15 M	15 M	15 M	15 V	15 D	15 M	15 S	15 L	15 J	15 S	15 M	15 J
16 M	16 M	16 M	16 S	16 L	16 J	16 S	16 M	16 V	16 D	16 M	16 V
17 J	17 J	17 J	17 D	17 M	17 V	17 D	17 M	17 S	17 L	17 J	17 S
18 M	18 V	18 V	18 L	18 M	18 S	18 L	18 J	18 D	18 M	18 V	18 L
19 M	19 S	19 S	19 M	19 J	19 D	19 M	19 V	19 L	19 M	19 S	19 L
20 J	20 D	20 D	20 M	20 V	20 L	20 M	20 J	20 M	20 J	20 D	20 M
21 V	21 L	21 L	21 J	21 S	21 M	21 V	21 J	21 M	21 V	21 M	21 M
22 S	22 M	22 M	22 V	22 D	22 M	22 V	22 J	22 J	22 S	22 M	22 J
23 D	23 M	23 M	23 L	23 M	23 J	23 S	23 M	23 V	23 D	23 M	23 V
24 L	24 J	24 J	24 M	24 M	24 V	24 D	24 M	24 S	24 L	24 J	24 S
25 M	25 V	25 V	25 L	25 M	25 S	25 L	25 J	25 M	25 D	25 V	25 L
26 M	26 S	26 S	26 M	26 J	26 D	26 M	26 V	26 L	26 M	26 S	26 L
27 J	27 D	27 D	27 M	27 V	27 L	27 M	27 J	27 M	27 J	27 S	27 M
28 V	28 L	28 L	28 J	28 S	28 M	28 V	28 J	28 M	28 V	28 M	28 M
29 S	29 M	29 M	29 V	29 D	29 M	29 J	29 J	29 J	29 S	29 M	29 J
30 D	30 M	30 M	30 S	30 J	30 V	30 D	30 M	30 V	30 D	30 M	30 V
31 L	31 J	31 J	31 M	31 M	31 D	31 M	31 L	31 M	31 L	31 S	31 S

CONSIGNES

- Sortir votre bac la veille au soir des jours de collecte
- Présenter le bac avec la colerette « côté rue » et son couvercle fermé.
- Les sacs à côté du bac ne seront pas collectés.
- Ne pas utiliser un bac de la mauvaise couleur
- Respecter les consignes de tri.
- Laver les bacs pour limiter les mauvaises odeurs.
- Au mieux regrouper votre bac avec celui de votre voisin

Déposer vos Vêtements, Linges de maison et Chaussures
Usagers dans l'une des bornes d'apport volontaire du RELAIS 80

Déposer vos Bouteilles, Bocaux, Pots en verre au Conteneur à Verre
(Sauf Vaisselle et verre) Sans bouchon ni couvercle

HORAIRES DES DECHETTERIES

Déposer vos Journaux, Catalogues, Magazines, Annuaires, Bloc-notes, Livres, Prospectus, Cahiers, Courriers, Enveloppes, Sacs en papier, Emballages d'aliments, Suremballages en cartons et Cartonnettes dans l'une des Bornes à Papiers du SMIRTOM.
Vos gros cartons d'emballage marrons sont à apporter en déchetteries.

	Flesselles 07.52.03.02.42 01/10 au 31/03	Saint-Ouen 07.52.03.02.43 01/10 au 31/03	Bernaville 07.52.02.18.55 01/10 au 31/03	Pas-en-Artois 07.71.92.17.52 01/10 au 31/03	Doullens 03.22.32.80.77 01/10 au 31/03
Lundi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Mardi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Mercredi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Jeudi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Vendredi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi	Après-midi
Samedi	Journée	Journée	Journée	Journée	Journée

Dernier véhicule accepté 10 minutes avant la fermeture pour que les agents puissent nettoyer la déchetterie afin de bien vous accueillir. Fermeture le dimanche et jours fériés.